

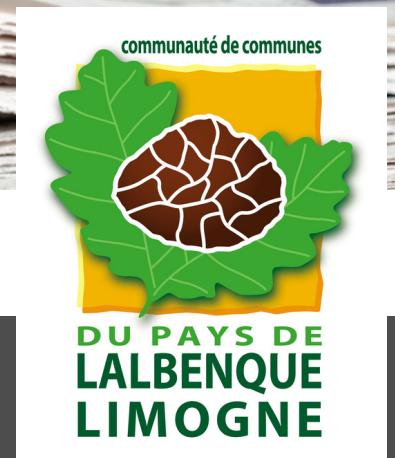


Communauté de Communes
PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

REVUE DE PRESSE

INFORMATIONS DE LA CCPPL

Semaine du 22 au 28 Janvier 2024



PARUTION 28 JANVIER 2024

<https://www.ladepeche.fr/2024/01/28/la-salle-des-fetes-sera-mise-aux-normes-en-2024-11726295.php>



La salle des fêtes sera mise aux normes en 2024



Plus de 100 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes, le samedi 20 janvier, à 18 heures, pour écouter JC Sauvier, maire, ainsi que des responsables des associations du village qui ont présenté les objectifs pour 2024. A noter la présence des maires des communes voisines d'Aujols et Cremps, Sébastien Nodari, premier adjoint à Lalbenque et conseiller régional, ainsi que des gendarmes de Lalbenque.

Le nouveau comité des fêtes la "gaïeté burgadoise" a présenté son nouveau programme et les animations prévues à plus ou moins longue échéance. Pour sa part le "Chemin des rencontres" a repris du service. Les animations prévues sont conséquentes et ils ne tarderont pas à en faire part à tous les habitants pouvant y participer. Une des premières sera le carnaval qui avait eu un gros succès en 2023. Le maire a évoqué brièvement le recensement avec comme agent recenseur Adeline Guillou ; les difficultés que connaissent toutes les mairies en ce qui concerne le PLUI, les aides gouvernementales, les ordures ménagères (qui ne cessent de croître), les incivilités rencontrées...

Pour l'année 2024 les travaux annoncés sont conséquents : la salle des fêtes qui sera mise aux normes avec en plus la démolition de la séparation pour en faire un espace plus facile à utiliser pour toutes les manifestations. Le maire, lui-même président de la communauté de communes du pays de Lalbenque Limogne, est au fait de toutes les éventualités qui peuvent se présenter pour avoir accès aux diverses subventions. Le maire, avec son talent habituel et non sans humour, a félicité certaines personnes qui s'investissent dans la vie du village : toutes les associations, bien sûr, mais aussi ses adjoints qui dans leurs domaines respectifs savent faire "avancer les choses" et Michel Boyer qui sème ses talents pour dynamiser certaines parties du village.

De nouveaux habitants étaient présents ce qui leur a permis de faire connaissance avec l'équipe municipale. Après le traditionnel "Vive Laburgade" le moment était venu de partager un moment convivial. Entre apéritif dinatoire et galettes tout le monde a prolongé cette soirée et l'ambiance laissait apparaître une certaine joie.



Un musée à Bach



La première pierre est posée !

« Les rêves d'aujourd'hui sont les réalités de demain » En effet que de chemin parcouru depuis la création et l'ouverture du site des phosphatières par quelques passionnés il y a 24 ans ! Journée mémorable ce vendredi 19 janvier qui a vu la pose de la première pierre du futur musée de Bach ! Il y avait beaucoup de monde pour célébrer l'événement malgré un froid glacial mais un grand soleil ! Après un café bienvenu offert aux participants les orateurs se sont succédé sur le podium. Tous les acteurs de la vie locale étaient présents : Madame la préfète du Lot ainsi que tous les représentants des structures : la région, la com-

munauté de communes, le parc naturel, le département, les élus et les parlementaires et bien sûr l'architecte du bâtiment. Ensuite la truelle est passée de main en main pour poser les premières pierres. À noter un acte symbolique : une magnifique pierre taillée et datée sera insérée dans le mur avec à l'intérieur un tube en cuivre contenant une clé USB avec beaucoup de photos et de documents relatant l'histoire du site ainsi que les signatures des personnalités. Une pierre pour la postérité ! Malgré les travaux le site des phosphatières ouvrira au public le 30 mars. Le musée lui ouvrira ses portes au printemps 2025.



Premier conseil communautaire de l'année

Jeudi 18 janvier s'est tenu le conseil communautaire du Pays Lalbenque-Limogne à la salle de conférence Jean-Jacques Chappou, à Lalbenque sous la présidence de Jean-Claude Sauvier. Seulement 4 points à l'ordre du jour, mais le premier très important pour la CCPPL, concernait la création d'un centre scénographique et de la maison de la Réserve Naturelle Nationale aux phosphatières du Cloup d'Aural.

Le président rappelle que la CCPPL porte ce projet en partenariat avec l'association des phosphatières, le Parc Naturel régional des Causses du Quercy, la Réserve naturelle nationale

géologique du Lot et l'Office de tourisme Cahors-Vallée du Lot. L'équipe pluridisciplinaire retenue, le projet concernant la construction du bâtiment est aujourd'hui engagé pour une durée d'un an. Parallèlement l'étude de l'espace scénographique est engagée depuis plusieurs mois avec le bureau d'études Arscènes et les partenaires. Dans ce cadre le groupement ORLIAC présentera un avant-projet détaillé (APD) pour le projet scénographique avant de continuer sa mission autour du lancement de la consultation d'entreprises. Dans le marché des travaux, le lot 6 a été déclaré infructueux par le conseil



Le conseil présidé par JC Sauvier - Crédits : JLM46

en septembre 2023, n'ayant reçu aucune offre. Une nouvelle a donc été lancée et le Président a proposé au conseil de retenir l'offre de l'entreprise Laumond pour un montant de base de 171 883,90 € HT et la PSE pour

3732 €.

Le conseil s'est terminé avec la modification du tableau des effectifs de la CCPPL, le suivi des décisions du président et du bureau, informations et questions diverses.

JLM46



Convention de partenariat avec la CAF du Lot



Les signataires de gauche à droite : MSA, CAF, Maire de Limogne, Président CCPLL, Maire de Lalbenque - Crédits : JLM46

Jeudi 18 janvier s'est tenue une réunion à 17h à la maison communautaire de Lalbenque pour procéder à la signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette CTG est une convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), et une collectivité territoriale qui permet d'élaborer conjointement un projet social à l'échelle du territoire. Des partenaires associés sont également dans ce projet: la préfecture du Lot, le Département, la MSA. Il s'agit de mettre en cohérence, avec les acteurs concernés, les différentes politiques me-

nées en direction de la population sur un même territoire et en particulier les services aux familles. En partenariat avec la CAF du Lot la communauté de communes du Pays Lalbenque-Limogne (CCPLL) s'est dotée d'un projet social pour son territoire et d'une CTG dès 2019. En 2003 la CCPLL s'est engagée dans le renouvellement de cette politique. Cette démarche s'est déroulée durant l'année 2003. Ainsi étaient présents pour la signature, le président de la CCPLL, Jean-Claude Sauvier, la maire de Lalbenque, Liliane Lugol, le maire de Limogne Jean-Claude Via-



Le discours du Président Jean-Claude Sauvier - Crédits : JLM46

lette, la directrice de la CAF du Lot Valérie Guillon, la directrice adjointe de la MSA Midi Pyrénées Nord, Pauline Sire. Assistaient également à cette cérémonie, le directeur de l'éducation nationale (Dasen) du Lot Jean-Marc Toullieu, le directeur de la protection des populations du Lot (Ddetspp) Xavier Papillon, Nelly Ginestet première vice présidente du département, Sébastien Nodari conseiller régional, et de nombreux maires et élus de la CCPLL.

Dans son discours Jean-Claude Sauvier a précisé les orientations de la nouvelle CTG 2023-2027, pour répondre aux besoins des en-

fants et de leurs familles, soutenir l'accès à un mode de garde de qualité pour les 0-3 ans, conforter l'offre de services, soutenir la place des jeunes dans la vie locale, améliorer le lien et la cohésion sociale, soutenir la parentalité, développer des espaces de vivre-ensemble participant à l'animation de la vie sociale, renforcer l'accès aux droits. La directrice de la CAF, de la MSA, la représentante du département ont également pris la parole pour valoriser cette convention. Puis ce fut la signature officielle par les partenaires et pour terminer cette réunion le verre de l'amitié.

JLM46



Pose de la première pierre par la préfète



Mme la préfète scelle la première pierre - Crédits : JLM46

Vendredi 19 janvier à 10h30 a eu lieu la pose de la première pierre du projet du futur centre scénographie et de la maison de la réserve Naturelle Nationale, par la préfète du Lot, aux phosphatières du Clou d'Aural à Bach.

Un public nombreux était présent, invité par la communauté des communes du Pays de Lalbenque-Limogne, initiatrice de ce magnifique projet. Étaient présents, la Préfète du Lot, Claire Raulin, les 2 séna-



Mme Orliac l'architecte explique le projet - Crédits : JLM46



Pascal Catusse Directeur de la CCPLL fait l'historique - Crédits : JLM46

teurs, Jean-Marc Vayssouze et Raphaël Daubet, Aurélien Pradié député, Serge Rigal président du département du Lot, Jean-Claude Sauvier président de la communauté des communes Lalbenque-Limogne, Catherine Marlas présidente du PNR des Causses du Quercy, Jean-Luc Marx président de l'office de tourisme Cahors-Vallée du Lot et maire de Cahors, Marie Piquet vice présidente de la région, de

nombreux maires et élus

du secteur, les entreprises, les concepteurs. Pascal Catusse directeur de la communauté des communes a retracé l'histoire des phosphatières depuis 140 millions d'années, Michèle Orliac architecte du projet l'a expliquée puis la pose de la première pierre s'est faite par la préfète, entourée des personnalités.

Celles-ci se sont ensuite rendues sur l'estrade pour les discours, mais avant il y a eu la présentation d'une pierre qui fera partie du bâtiment sur laquelle est gravée la date du 19 janvier 2024. A l'intérieur de celle-ci sera déposé un récipient cuivré dans lequel il y aura une clé USB avec les photos faites ce jour, et un document sur lequel toutes les



Découverte de la pierre - Crédits : JLM46



Signature par la préfète du document qui sera intégré dans la pierre - Crédits : JLM46

autorités présentes ont porté leurs signatures. Ceci pour que dans des siècles nos descendants puissent trouver les souvenirs de cette journée.

Lors des discours des personnalités elles ont toutes mis en avant l'importance pour le tourisme lotois de ce projet. Mais aussi le soutien aux entreprises locales, la construction d'un bâti-

JLM46



Présentation au public du document signé par les présents sur scène - Crédits : JLM46



Discours de Jean-Claude Sauvier - Crédits : JLM46



Le moment convivial sous le chapiteau - Crédits : JLM46

Medialot

PARUTION 23 JANVIER 2024

<https://medialot.fr/bach-1ere-pierre-pour-le-futur-centre-scénographie-et-la-maison-de-la-reserve-naturelle-nationale-des-phosphatières-du-cloup-daural/>



THIBAUT SOUPERBIE - SOCIÉTÉ - UNE

JAN
23
10:18

Bach : 1ère pierre pour le futur centre scénographie et la maison de la réserve Naturelle Nationale des Phosphatières du Cloup d'Aural

Ce vendredi 19 janvier 2024 était un grand jour pour les Phosphatières du Cloup d'Aural. La 1ère pierre du futur centre scénographie et de la maison de la réserve Naturelle Nationale a en effet été posée ou plutôt plusieurs pierres ont été scellées. Jean-Claude Sauvier, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne, Claire Raulin, préfète du Lot, Catherine Marlas, présidente du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, Serge Rigal, président du Département, Marie Piqué, vice-présidente de la Région Occitanie, Jean-Luc Marx, président de l'Office de tourisme Cahors Vallée du Lot, et les parlementaires, Jean-Marc Vayssouze, et Raphaël Daubet, sénateurs, et Aurélien Pradié, député, ont ainsi mis la main à la pâte avant de signer un document en souvenir de cet instant placé, avec une clef USB présentant le projet, dans un cylindre « mémoriel » placé



« C'est un magnifique projet qui aura un rayonnement touristique départemental, régional voire même national. Une complémentarité est en train de se créer avec d'autres sites autour d'un tourisme géologique et archéologique. C'est une belle opportunité de développement » a déclaré Jean-Claude Sauvier. « C'est un travail collectif. Le Parc est aux côtés des Phosphatières depuis longtemps. Je salue l'ambition des élus. Nous avons fait pack. Il me tarde de voir l'aboutissement du projet » a confié Catherine Marlas. Le budget du centre scénographie et de la maison de la réserve Naturelle Nationale s'élève à 2,8 millions d'euros (dont 1 million d'euros de l'Etat, 370 390 euros du Département, 250 000 euros de la Région – 620 000 euros ont été sollicités auprès du FEDER – l'autofinancement s'élève à 559 610 euros). La livraison, des travaux est prévue pour le début d'année 2025 avec une ouverture au public pour la saison. Encore un peu de patience !

PARUTION
22 JANVIER
2024



LALBENQUE

Les photos d'Hortense Soichet s'affichent

Dans le milieu de la photo, la renommée d'Hortense Soichet n'est plus à faire. Cette chercheuse pose un regard avisé sur l'habitat sous toutes ses formes en s'intéressant à la représentation des territoires et des vies plus particulièrement.

Le contenu de son exposition « Des cadres singuliers » a été réalisé lors de son immersion auprès des établissements médico-sociaux du sud-Quercy dont le foyer du Mas de la tour situé à Lalbenque. Pendant neuf semaines, l'artiste est partie à la rencontre des résidents des différents établissements. « J'ai tenté de co-construire avec les personnes que j'ai rencontrées une image de leur cadre de vie », affirme l'artiste. Ce projet a été initié par le département du Lot dans le cadre du dispositif Culture santé handicap et dépendance de la Drac-ARS.



Les photographies d'Hortense Soichet seront visibles jusqu'au 23 mars.

L'exposition « Des cadres singuliers » est présentée du 17 janvier au 23 mars à la médiathèque intercommunale de Lalbenque. Entrée gratuite pour tout public.

Renseignements : mediatheque@ccpll.fr 05 65 24 22 56.

Semaine du 22 au 28 Janvier

LADEPECHE.fr

PARUTION
23 JANVIER
2024

<https://www.ladepeche.fr/2024/01/23/la-maison-des-phosphatieres-entre-dans-une-phase-concrete-11713815.php>



Lalbenque. La maison des phosphatières entre dans une phase concrète



Jeudi 18 janvier avait lieu à 14 h 30, dans la salle de conférence Jean-Jacques Chapou, une séance plénière de la communauté de communes du Pays de Lalbenque/Limogne (CCPLL), séance présidée par Jean-Claude Sauvier.

À l'ordre du jour, la création d'un centre scénographique et de la maison de la réserve naturelle nationale aux phosphatières du Cloup d'Aural (Bach), la présentation du projet de scénographie niveau avant-projet définitif (APD). La CCPLL porte ce projet en partenariat avec l'Association des phosphatières, le parc naturel régional des Causses du Quercy, la réserve naturelle nationale géologique du Lot et l'office de tourisme Cahors-Vallée du Lot.

Après avoir retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre, l'équipe pluridisciplinaire Orliac, le projet concernant la construction du bâtiment est aujourd'hui engagé pour une durée d'un an. Les travaux de terrassement ont débuté en fin d'année 2023. Parallèlement, l'étude de l'espace scénographique est engagée depuis plusieurs mois avec le bureau d'études Arscènes et les partenaires. Le groupe Orliac a présenté l'avant-projet détaillé (APD) concernant le projet scénographique.

La validation du marché de travaux lot 6 ter a été actée. Après analyse administrative et négociation, conformément au règlement de la consultation, a été retenue l'offre de l'entreprise Laumond pour un montant de base de 171 884 € HT et la PSE plateforme de travail pour le nettoyage des vitrages d'un montant de 3 732 € HT.

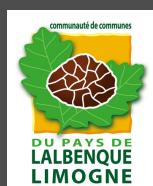
Suite aux propositions du centre de gestion concernant les avancements de grades 2024, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit : création d'un poste d'assistant de conservation principal de 2e classe, catégorie B, 35 heures par semaine, à compter du 1er février 2024 (voté). Afin de faire face à différentes absences du personnel à la micro-crèche et dans une mesure de continuité de service, a été actée la création d'un poste d'agent social non permanent pour accroissement temporaire d'activité, 32 heures par semaine à compter du 18 janvier. La réunion s'est achevée par des discussions sur le plan local d'urbanisme intercommunal, avec trois responsables.



Semaine du 22 au 28 Janvier



PARUTION 22 JANVIER 2024



Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mon...
965 abonnés
1 j.

Nous étions vendredi matin à la pose de la 1ère pierre du futur centre scénographique et de la Maison de la Réserve Naturelle Nationale sur le site des Phosphatières du Cloup d'Aural à Bach avec de nombreux élus, partenaires, l'architecte [michele orliac](#) et les entreprises retenues, lotoises pour la plupart.

Les Causses du Quercy comptent plus de 300 phosphatières sur plus de 500 km² de la vallée du Célé aux gorges de l'Aveyron. Témoignages d'une longue histoire géologique, ces gouffres ont été brièvement exploités à la fin du 19e siècle pour le phosphate. Ils abritent aujourd'hui une grande diversité écologique et de nombreux fossiles d'environ 600 espèces d'animaux et de végétaux qui permettent de reconstituer 30 millions d'années d'évolution de la vie et des climats. Ce patrimoine exceptionnel, redécouvert grâce à l'association des Phosphatières du Quercy et au cours de nombreuses campagnes de fouilles, est aujourd'hui protégé par la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique créée par l'Etat en 2015 et gérée depuis par le Parc. Il est aussi à l'origine de la reconnaissance par l'UNESCO du territoire des Causses du Quercy comme Géoparc mondial.

Cet investissement porté par la [Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne](#) avec l'appui de nombreux partenaires marque une nouvelle étape dans le développement du site ouvert en 2000. Les équipements prévus permettront de proposer de nouveaux contenus de visite, de renforcer son attractivité et d'augmenter sa fréquentation. Ils accueilleront également les collections et l'équipe de la Réserve.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour découvrir ces aménagements. Malgré les travaux, le site dont l'exploitation est assurée par l'office du tourisme [Destination Cahors - Vallée du Lot](#) restera ouvert au public cette saison. [PREFECTURE DU LOT PREFECTURE OCCITANIE](#) [La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée](#) [Département du Lot Lot Tourisme - Agence de Développement Touristique CMA Occitanie CCI du Lot Catherine MARLAS Jean-Luc MARX](#) [Fédération des Parcs naturels régionaux de France](#) [Réserves naturelles de France](#) [UNESCO Chair UTAD Geoparks and Sustainable Development](#)

